



### Communiqué de presse – 27 novembre 2013

# 24<sup>ème</sup> Rencontres nationales du transport public : les recommandations du GART et de l'UTP pour l'avenir du transport public urbain

Structurellement fragile, la situation financière du transport public urbain est aujourd'hui également affectée par la crise économique. Les Autorités Organisatrices de Transport (AOT) sont confrontées à des contraintes financières fortes qui s'ajoutent à la hausse des dépenses d'exploitation et au tassement des recettes commerciales. Ces constats, qui hypothèquent l'avenir du transport public, ont interpellé les AOT et leurs opérateurs.

En 2010, l'UTP a réalisé une étude pour identifier des leviers d'action (vitesse commerciale, politique de stationnement, tarification, étendue géographique de l'offre, étendue horaire, fréquence et capacité, gestion du parc et des équipements) qui impactent l'équilibre économique du transport public urbain, et dont le diagnostic a été corroboré par le GART. Compte tenu de la responsabilité partagée des AOT et des opérateurs, le GART et l'UTP se sont engagés dans une démarche de concertation de leurs adhérents.

Pour coller au plus près des attentes des élus, techniciens et opérateurs, de novembre 2012 à avril 2013, le GART et l'UTP ont organisé des consultations à Lyon, Lille, Toulouse, Nantes, Orléans, Strasbourg et Nice.

Le fruit de ce travail s'est matérialisé par la définition de recommandations reposant sur trois axes majeurs : l'aménagement urbain et les infrastructures, la politique tarifaire et l'offre de transport public urbain.

Les deux organisations préconisent en matière d'aménagement urbain et d'infrastructure :

- Favoriser la vitesse commerciale des bus pour optimiser les couts d'exploitation
- Intégrer la politique de stationnement dans un plan de déplacement global pour développer l'usage des transports publics

# En termes de politique tarifaire :

- Une tarification attractive tenant compte des contraintes budgétaires

## En matière d'offre de transport public :

- Réfléchir à des solutions alternatives et ou complémentaires à la voiture pour assurer l'étendue géographique de l'offre
- Adapter encore d'avantage les horaires aux modes de vie pour renforcer l'attractivité des réseaux
- Hiérarchiser les lignes, en termes de fréquence et de capacité, pour améliorer l'attractivité du réseau et optimiser l'équilibre économique
- Reconsidérer la gestion du parc (âge de renouvellement et diversité des véhicules) pour limiter la dégradation du modèle économique

Ces 7 leviers se déclinent en 36 recommandations destinées à favoriser le report modal et l'équilibre économique du transport, les deux enjeux majeurs pour l'avenir du secteur. Ces recommandations font l'objet des conférences plénières organisées les 26 et 27 novembre 2013 lors des 24ème Rencontres nationales du transport public à Bordeaux.

#### Contacts:

GART - Laurent Kestel, 01 40 41 18 19 : <a href="mailto:laurent.kestel@gart.org">laurent.kestel@gart.org</a>

UTP - Dominique Fèvre, 01 48 74 73 46 : <a href="mailto:dfevre@utp.fr">dfevre@utp.fr</a>

GART Créé en 1980 et actuellement présidé par Roland Ries, Sénateur-maire de Strasbourg, le GART compte 277 adhérents, autorités organisatrices de transport (AOT) sur leur territoire (urbaines, départementales et régionales) de toutes tendances politiques. Son objectif : mieux vivre et se déplacer en accompagnant et en développant la mobilité durable grâce aux transports publics et aux modes alternatifs à la voiture utilisée de manière individuelle. Le GART est le porte-parole des AOT, il fédère les acteurs de la filière « Transport », valorise les bonnes pratiques, anime le débat et conseille ses adhérents.

**UTP** L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est l'organisation professionnelle regroupant les entreprises de transport public, les entreprises ferroviaires (fret et voyageurs) et les gestionnaires d'infrastructure en France. Elle représente la profession et défend les intérêts collectifs de ses adhérents auprès des institutions françaises et européennes.

L'UTP représente près de 160 entreprises de transport urbain réparties sur le territoire français. Depuis janvier 2013, l'UTP accueille également des gestionnaires d'infrastructure (Eurotunnel, RFF) et incarne l'unité de la branche ferroviaire.